

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024



FHP FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE
Des hôpitaux et cliniques *à missions*

POUR l'équité, l'emploi, la souveraineté, la santé publique et l'innovation : POUR l'Europe de la santé !



« En France comme à travers toute l'Europe, les hôpitaux et cliniques privés répondent aux besoins de santé des citoyens. Pourtant, dans de nombreux pays, trop de discriminations envers les acteurs privés brident l'accès aux soins et les dynamiques de coopération ! Parce que nous croyons aux valeurs portées par l'Union Européenne, nous souhaitons que celle-ci contribue à offrir le cadre le plus propice aux acteurs de santé, qu'ils soient publics ou privés, dans l'accomplissement de leurs missions. »

Lamine Gharbi, président de la FHP

Ensemble, la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) et l'Union Européenne de l'Hospitalisation Privée (UEHP) expriment leur attachement à l'Europe et à ses valeurs. Si la santé relève d'abord de la compétence des Etats, les grands défis sanitaires - nouveaux enjeux épidémiologiques, prévention et santé publique, crises de tous ordres - appellent à un renforcement des actions de l'Union Européenne. Au-delà, dans un monde en proie aux replis sur soi, aux conflits et aux radicalités, l'Union Européenne offre un cadre de dialogue et d'action qui doit être promu et soutenu.

Ensemble, la FHP et l'UEHP déplorent le traitement aujourd'hui infligé aux cliniques et hôpitaux privés en France : les arbitrages gouvernementaux de mars 2024 ont alloué aux hôpitaux privés une augmentation des financements quatorze fois inférieure à celle des hôpitaux publics.

Une telle discrimination est incompréhensible au regard des missions accomplies : 1030 établissements de santé privés accueillent 9 millions de patients chaque année partout en France. Ils réalisent 35% de l'activité hospitalière, tout en ne « dépensant » que 18% des financements assurance-maladie.

A travers toute l'Europe, ce sont plus de 5000 cliniques et hôpitaux privés qui jouent un rôle essentiel dans la réponse aux besoins de santé des populations, aux côtés des hôpitaux publics. Pourtant, les membres de l'UEHP font eux aussi souvent état de règles de concurrence faussées et de traitements profondément inéquitables.

Ensemble, la FHP et l'UEHP souhaitent une Europe protectrice des missions de tous les acteurs de santé, quel que soit leur statut d'exercice, au service des patientes et des patients, de la santé et de l'accès aux soins.

Les règles doivent être communes et partagées, et la concurrence saine et équitable au bénéfice des patients. Dans l'environnement économique contraint que connaissent la plupart des pays européens, les hôpitaux privés apportent la preuve qu'il est possible de concilier efficacité et haut niveau de qualité des soins, **et ce modèle doit être défendu et valorisé.**

« Les élections européennes sont très importantes, de leur résultat dépend le volontarisme en matière de coopération en santé. L'Europe est une chance pour la santé durable, en matière de qualité des soins, de prévention, d'innovation, de souveraineté. Elle doit créer les conditions favorables à l'engagement des acteurs de tous statuts pour relever les défis qui nous attendent. Les députés européens doivent s'emparer du sujet santé, et communiquer auprès des citoyens sur les avancées concrètes de l'Europe de la santé. »



Paul Garassus, président de l'UEHP

**ENSEMBLE.
DÉFENDONS L'ACCÈS AUX SOINS !**

**Rejoignez le mouvement.
Signez la pétition !**



Pour une Europe de la santé qui promeuve le rôle des acteurs de santé de tous statuts

Notre conviction

L'Europe de la santé se renforcera sur des valeurs de reconnaissance, d'équité, et d'inclusion de tous les acteurs de santé.

Dans ce cadre, les établissements de santé privés doivent être reconnus et soutenus, en tant qu'acteurs indispensables des systèmes de santé. Le secteur hospitalier privé est notamment pleinement engagé dans le rattrapage des soins depuis la crise sanitaire du Covid, à travers toute l'Europe.

La persistance de visions dogmatiques et de mesures excluantes ou discriminantes des acteurs privés nuit gravement à l'offre de soins et à l'accès aux soins sur les territoires.

Notre proposition

L'Europe de la santé doit contribuer à faire émerger un écosystème sans distorsion de concurrence ni rupture d'égalité, afin que les établissements de santé de tous statuts puissent offrir le service de santé le plus qualitatif aux patientes et aux patients.

C'est dans ce cadre que seront réunies les conditions de la participation pleine et entière des établissements de santé privés aux Services Publics de Santé des pays de l'Union Européenne : ainsi public et privé seront réunis autour des missions de santé à accomplir pour les populations.

Dans un contexte économique tendu au regard des fortes contraintes budgétaires, les établissements de santé privés offrent également un modèle d'efficacité économique qu'il convient de promouvoir.

Pour une Europe de la santé qui soutienne la formation, l'emploi, et l'attractivité des métiers de la santé

Notre conviction

L'Europe de la santé doit être le fer de lance de stratégies efficaces et déterminées en matière de ressources humaines en santé.

Les systèmes de santé de toute l'Europe rencontrent des difficultés préoccupantes au regard des pénuries de professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, qui les mettent sous tension et portent préjudice à l'accès aux soins.

Face aux défis démographiques et épidémiologiques qui attendent l'Europe, il est crucial de « réarmer » les systèmes de santé en formant davantage et en procurant de nouveaux leviers de motivation aux femmes et aux hommes qui nous soignent.

Notre proposition

L'Europe de la santé doit participer à augmenter drastiquement les capacités de formation des professionnels de santé, tout en maintenant des critères élevés de qualité.

Les enjeux majeurs de recrutement, de fidélisation et de renforcement de l'attractivité des métiers de la santé doivent être fortement portés dans l'espace européen, avec également un travail autour des évolutions de carrière et des délégations de compétences.

Dans ce cadre, les professionnels de santé de l'hôpital privé, qui remplissent les mêmes missions que ceux de l'hôpital public, doivent bénéficier de la même considération et de la même valorisation.

Enfin, favoriser les nouveaux talents, développer les nouvelles compétences constituent des enjeux européens majeurs, et les cliniques privées y contribuent. Les innovations en santé, notamment en lien avec le numérique, vont faire évoluer les métiers et nécessitent que l'Europe fasse émerger et accompagne ces nouveaux talents en santé.

Pour une Europe de la santé qui protège ses citoyens et renforce notre souveraineté, en temps de crise comme en routine

Notre conviction

L'Europe de la santé est souvent mal appréhendée par les citoyens, qui rencontrent des difficultés à mesurer l'impact de l'Europe dans leur vie quotidienne. Le rôle joué par l'Europe pendant la crise sanitaire du Covid, pourtant majeur, a été insuffisamment valorisé au niveau national.

La pandémie de Covid-19 a pourtant illustré l'apport d'une Europe unie dans les situations d'urgence sanitaire, avec notamment les achats mutualisés de vaccins, et mis en exergue l'enjeu stratégique d'une Europe de la santé plus souveraine.

C'est à l'échelle européenne que peuvent émerger les solutions concertées sur des sujets très concrets, tels que les pénuries de médicaments et la protection contre les crises sanitaires de tous ordres.

Dans ce cadre, l'Union Européenne de l'Hospitalisation Privée a été sollicitée par le Parlement européen afin de diffuser son message « Health first : ready with solutions to future health crisis », pour mieux se préparer aux crises sanitaires de demain.

Notre proposition

L'Europe de la santé doit progresser dans les mesures structurelles visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement en matière de produits et de ressources de santé, et visant à lutter contre les pénuries critiques de médicaments : autant d'enjeux stratégiques pour les établissements de santé.

Cela passe aussi par des politiques incitatives et volontaristes pour maintenir ou relocaliser sur le territoire européen certaines productions stratégiques : médicaments, vaccins...

Pour une Europe de la santé qui donne toutes ses chances à l'innovation

Notre conviction

L'Europe de la santé doit plus que jamais miser sur le développement de la recherche et de l'innovation en santé. Trop de complexités et de cloisonnements entravent encore l'innovation en santé, le partage des données, et l'accès des citoyens aux progrès thérapeutiques.

Les progrès colossaux dans le champ de la santé en matière d'innovations – médicales, technologiques, numériques - imposent de créer un environnement de plus en plus favorable à l'accès et à la diffusion de ceux-ci.

Notre proposition

L'Europe de la santé doit promouvoir la compétitivité des acteurs de santé, en simplifiant les procédures pour la mise sur le marché plus rapide des innovations thérapeutiques, et en permettant l'accès de tous aux traitements innovants.

L'innovation doit être évaluée et sous-tendue par la culture du résultat et la mesure du service rendu au patient, et les acteurs les plus innovants doivent être valorisés.

Avec les développements de l'intelligence artificielle et face aux enjeux de cybersécurité, l'Europe doit aussi bâtir une stratégie cohérente et partagée de la donnée, ouverte aux producteurs de données - dont les établissements de santé - qui doivent pouvoir la valoriser tout en préservant leur propriété intellectuelle.

Souhaitons que le règlement sur l'Espace Européen des Données de Santé réponde pleinement aux enjeux de l'interopérabilité des systèmes de soins, au bénéfice des patients, et au bénéfice de politiques de santé fondées sur des données probantes, intégrant de façon optimale l'innovation.

Pour une Europe de la santé qui booste les politiques de prévention et de santé publique

Notre conviction

L'Europe de la santé a impulsé dans un passé récent des politiques qui ont été des piliers en matière de santé publique, telles que le Plan Cancer.

Alors qu'une véritable stratégie de prévention et de santé publique peine à se mettre en place en France, les coopérations et la mise en commun des connaissances et des moyens à l'échelle européenne sont indispensables pour embarquer les populations autour de grandes priorités stratégiques, qui font défaut aujourd'hui.

Notre proposition

L'Europe de la santé doit offrir aux acteurs de santé publics comme privés un cadre protecteur pour l'accomplissement de leurs missions de santé.

Elle doit soutenir des plans ambitieux sur les grands sujets de santé publique : santé mentale, santé des jeunes, maladies rares, maladies neurodégénératives, protection des populations par la vaccination, accélération des approches préventives... auxquels les établissements de santé privés doivent être étroitement associés, avec la participation des acteurs de la démocratie sanitaire.

Elle doit être moteur sur les enjeux de transition écologique et « d'hôpitaux verts » au sein du système de santé, autour de sujets très concrets tels que le retraitement des dispositifs médicaux à usage unique. L'offre de soins dépend de l'engagement des nouvelles générations, afin de protéger la santé dans le respect de l'environnement.

L'Europe doit enfin porter les enjeux de qualité des soins, de pertinence et d'évaluation du service rendu au patient, dans lesquels doit s'ancrer la performance des établissements de santé. Des normes communes de qualité doivent émerger dans les soins hospitaliers à l'échelle européenne, propices à l'engagement de tous et à l'amélioration en continu des soins pour les patients.